

Pour rétablir le lien de confiance entre les citoyens et la politique

Engagement 1 : Un Maire à 100% Un maire pour les grands projets mais également le Maire du quotidien et de la proximité. Camille Galtier prend l'engagement de ne se présenter à aucune élection nationale durant l'exercice de son mandat. Il sera le Maire des manosquins durant 6 années et ne cumulera cette fonction avec aucun autre exécutif.

Engagement 2 : Chacun dans son rôle, chacun dans ses missions Chaque élu de la majorité aura un rôle avec une délégation et des missions précises. Ce que nous voulons, c'est une équipe au travail durant six ans au service des manosquins.

Engagement 3 : Réorganisation des services et considération des agents municipaux Nous réorganiserons les services de la municipalité afin d'obtenir une optimisation du travail effectué tout en considérant l'ensemble des agents territoriaux. Les taux d'arrêts maladies trop importants traduisent le mal-être de ces agents et ont un coût pour les finances de la collectivité.

Engagement 4 : Le contrôle de notre « Pacte Municipal » par les manosquins Nous mettrons en place une plateforme numérique pour que les manosquins puissent suivre jour après jour la mise en place des engagements de la municipalité. Nous voulons lier les actes aux paroles, dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit.

Engagement 5 : Un Conseil des Sages La remise en place du Conseil des Sages avec 14 personnalités de la Ville de Manosque. 5 personnalités seront désignées par la majorité municipale, 5 personnalités sur un appel à candidatures et 4 personnalités seront désignées par l'opposition municipale. Ce conseil aura une mission de contrôle et de propositions auprès du Conseil Municipal.

Engagement 6 : Un Conseil Municipal des Jeunes Renouveler le Conseil Municipal des Jeunes qui aura une place prépondérante dans la gouvernance municipale durant l'ensemble du mandat.

Engagement 7 : Une Assemblée Citoyenne Création d'une « Assemblée Citoyenne » de 23 membres dont la moitié sera renouvelée tous les 2 ans. Un appel à candidature sera effectué par la municipalité et cette Assemblée Citoyenne sera consultée sur les différents dossiers structurants du mandat.

Pour rétablir le lien de confiance entre les citoyens et la politique

Engagement 8 : Transparence et exemplarité des élus Chaque membre de la liste sera transparent sur ses activités professionnelles et ainsi éviter tout conflit d'intérêt. Pour les élus absents (Conseil Municipal ou Commissions), une retenue sur les indemnités sera effectuée. Nous voulons que les futurs élus soient exemplaires avec un principe simple: « La politique c'est servir et non se servir ».

Engagement 9 : La Mairie: Maison de tous les manosquins La Mairie redeviendra la maison de tous les manosquins, et le Maire effectuera des permanences une 1/2 journée par semaine sur rendez-vous.

Engagement 10 : Des « Rencontres Habitants » hebdomadaires Nous pensons qu'il est nécessaire d'aller à la rencontre des habitants quotidiennement. Nous mettrons donc en place des visites de quartier hebdomadaires afin d'être au plus près des besoins des citoyens

Engagement 11 : Des permanences d'élus dans les maisons de proximité Le rôle d'un élu est d'être proche au quotidien de ses citoyens, nous mettrons donc en place des permanences (thématiques) d'élus dans les « Maisons de Proximité ».

Engagement 12 : Un budget « participatif et citoyen » Car nous croyons en l'intelligence collective, nous mettrons en place un budget participatif et citoyen. Les citoyens pourront à la fois participer à un « appel à projets citoyens » mais également voter pour des projets municipaux.